

PROGRAMME DE FORMATION 2022

Savoir aider une personne dépendante à faire sa toilette, et à s'habiller, au domicile

Objectifs de la formation :

- Prendre en compte le bien-être de la personne dépendante.
- Savoir aider une personne à faire sa toilette, dans le respect de son intimité.
- Aider à l'habillage et au déshabillage

Public concerné :

Personnel soignant et non soignant en contact avec les patients et leur famille.

Prérequis :

Maîtrise de la langue française écrite et orale

Méthodes et moyens pédagogiques :

Apports théoriques adaptés. Mise en situation. Analyse de la pratique.

Durée de la formation :

2 journées

Modalité & délais d'accès à la formation :

1 mois minimum à compter de la réception du devis signé

Accessibilité PSH sous réserve que la nature du handicap soit compatible avec l'accessibilité de nos locaux ainsi que les contraintes des formations visées.

Intervenant :

Formatrice

Evaluation et certification

Bilan de satisfaction, écrit et oral.

Questionnaire à choix multiples pour validation de l'acquisition des compétences.

Notation de 0 à 5.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation

Programme :

Rappel sur le rôle de l'intervenante à domicile, et en particulier pour l'aide à la toilette et à l'habillage/déshabillage.

La relation d'aide :

- Savoir évaluer l'état de la personne, connaître ses pathologies, et agir en conséquence,
- Respect de la personne, son intimité, sa pudeur
- Le regard, le toucher relationnel, la communication (verbale et non verbale)
- Accompagner avec bienveillance

L'aide à la toilette :

- Connaître les différentes aides à la toilette possibles (pédiluve, capiluve, toilette au lavabo...),
- Préparer le matériel, les locaux
- Les différentes techniques de mobilisation
- Savoir

L'aide à l'habillage et au déshabillage :

- Présentation des différentes techniques adaptées aux différents handicaps et pathologies.
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité.
- Hygiène corporelle, gestes et postures.

Les bases de l'hygiène personnelle (lavage antiseptique des mains, les règles ECORSET), et environnementale.

L'hygiène professionnelle :

- la tenue professionnelle,
- le lavage des mains,
- l'utilisation de la solution hydro alcoolique,
- l'utilisation des gants.